



Luxembourg, le 29 juin 2022

Mes chers Confrères,

N'étant pas du genre à abandonner facilement, c'est avec joie que je (re)dépense ma candidature en tant que membre du Comité du Jeune Barreau (après tout, on n'échoue qu'au moment où on arrête d'essayer). Ainsi, vous l'avez compris, ma motivation à contribuer au fonctionnement du Comité reste intacte.

Après avoir réussi les examens de CCDL, j'ai été admise au Barreau de Luxembourg le 14 décembre 2017. Avocat avoué depuis octobre 2020, j'exerce principalement en domaine du droit du travail.

Remplie d'estime et de reconnaissance envers le Comité pour le travail remarquable déjà accompli, je reste convaincue que mon aide serait un vrai atout pour ses membres.

Je m'engage dès lors à m'investir pleinement dans cette mission afin de développer davantage les liens forts qui nous unissent à nos jeunes Confrères ainsi qu'à tous les membres de notre grande famille judiciaire.

Cet engagement me tient à cœur et je serai ravie de partager cette expérience avec vous.

Natalia Zuvak